



## GRÂCE À L'UNSA-FERROVIAIRE, LA SITUATION DES TÉLÉTRAVAILLEURS ISOLÉS ENFIN PRISE EN COMPTE !

Paris, le 23 novembre 2020

Au niveau national, **près d'un salarié sur deux en télétravail est en détresse psychologique, depuis le début du confinement.**

**Dans notre Entreprise également**, un nombre conséquent de salariés contraints par un télétravail 5 jours sur 5 a perçu un sentiment d'isolement, voire d'abandon, et émis le souhait de revenir rapidement sur site.

**Les raisons peuvent être diverses** : salarié(e)s qui vivent seul(e)s, éloignés de leur région d'origine et souffrant de l'absence de lien familial, salarié(e)s qui ne disposent pas de l'ensemble de l'équipement nécessaire (connexion, imprimante, ...) ou de bonnes conditions de travail à domicile, salarié(e)s qui rencontrent des difficultés pour exercer leur mission de managers face aux besoins et souffrances de leurs collaborateurs.

Nous ne pouvons pas négliger le fait que **le monde du travail est un lieu de lien et d'intégration sociale**. Il permet de partager des expériences individuelles ou collectives, de développer un sens de la communication, de l'écoute, de l'attention.

**Le monde du travail permet donc de créer des liens, du dialogue et reste un lieu d'échange socialement très important.**

Cette rupture sociale imposée est à l'origine de bon nombre de difficultés à vivre cette période pour certains...

**L'UNSA-Ferroviaire, seule, a réagi face à la souffrance de nos collègues et revendiqué auprès de la Présidente de la Task Force (Force d'intervention) COVID-19 que des solutions soient trouvées afin de réduire ces situations anxiogènes.**

### L'objectif de l'UNSA-Ferroviaire :

Donner aux salariés le souhaitant la possibilité d'être présents physiquement dans l'Entreprise, de façon ponctuelle et dans le respect des règles sanitaires, au sein d'un collectif raisonné.

Face aux arguments de l'UNSA-Ferroviaire, la Direction propose aujourd'hui d'améliorer la situation des salariés isolés et met en place la possibilité de réserver un poste de travail en business center (centre d'affaires).

À ce jour, quatre immeubles des Campus à Saint-Denis (Étoile, Rimbaud, Campra et Wilson) sont concernés. Cette possibilité devrait être étendue prochainement à d'autres lieux ; le tout bien évidemment en respectant les règles sanitaires.

Rappelons qu'à cela s'ajoute la réactivation de numéros d'écoute gratuits :

- 0980 980 322 pour écouter, soutenir et maintenir le lien avec tous les salariés.  
À partir du 5 novembre, du lundi au vendredi, de 8h à 18h.  
Le Pôle de Soutien psychologique reste également joignable au 0800 39 17 87, aux mêmes horaires.
- 0980 980 324 pour répondre à toutes les questions de managers d'ordre médical, concernant la Covid-19 et ses conséquences sur le travail.  
À partir du 2 novembre, du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

**L'UNSA-Ferroviaire va poursuivre et amplifier ses démarches afin qu'aucune situation et aucun salarié ne soient ignorés ni oubliés.**

Le pôle SSCT de l'UNSA-Ferroviaire

### CONTACTS

Florent MONTEILHET	<a href="mailto:monteilhet.f@unsa-ferroviaire.org">monteilhet.f@unsa-ferroviaire.org</a>
Nadine BERTIN	<a href="mailto:bertin.n@unsa-ferroviaire.org">bertin.n@unsa-ferroviaire.org</a>
Olivier DEPOULAIN	<a href="mailto:depoulain.o@unsa-ferroviaire.org">depoulain.o@unsa-ferroviaire.org</a>

